

Bernard J. Guérin
E. Lassalle



Comporte une table alphabétique en fin d'année

REGISTRE

Contenant ~~600 - huit~~ feuillets, cotés et paraphés par
nous Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de
Meaux, département de Seine-et-Marne, Chevalier de l'ordre royal de la
Légion d'Honneur, destiné à constater les NAISSANCES, MARIAGES
et DÉCÈS de la Commune de Grißardou, — pendant
le cours de l'année 1840.

A Meaux, le ~~6~~ d'août ~~mil huit cent trente-neuf~~.

Par M. le Président.
E. Lassalle

Ex : 1^{er}
Dose 1^{er}
Anno 1840
Naissances
Mariages
Décès
Naissances

Le un mil huit cent quarante, le quinze
Août, 1840, j'ay dressé ce matin devant nous
Maires de la Commune de Grißardou
officier de l'état civil, furent comparus les
Sieurs Pierre & Nicolas Bourdant, âgés de
quarante deux ans, agriculteurs, et Jean
Puel, âgé de trente ans, de la commune de
Grüssardou, reçus à la mairie pour faire
acte de mariage, tous deux hommes majeurs.

Demeurant à Crillon lejeune la première partie
 et le second état de sa vie, au greffe du commerce
 lequel nous ont déclaré que le sieur
 Charles Louis 18 ans, age de l'écriture
 des actes ministrer, résidait à Paris, l'assise
 de la fraternité, demeurant à Crillon lejeune,
 place Louis Philippe, et de la Rue
 Anne Victoire, dans deux Décades, époux de
 Marie Anne Monot, sa femme, âgée de
 soixante six ans, est décédé, ancien
 Crillon lejeune, en son domicile, aujourd'hui
 avec bonheur du matin, et mort des
 déclinaisons siennes avec nous le présent acte
 excepté le sieur Pichot qui a écrit
 la cause d'écriture, et tout après
 lecture faite.

S. P. Chouard

A. Pichot

No. 2.
 Décès De
 Emile
 Victor
 Beaume

Le An mil huit cent quarante et huit vingt
 Janvier, l'an deux mille et matin, devant
 nous Marie de la Commune de
 Crillon lejeune, officier de l'état civil,
 sont comparus les sieurs Alexandre
 Etienne Pichot, âgé de cinquante
 ans, non prostitueur, né Louis Etienne
 Pichot, dans Paris, age de quarante
 deux ans, dans deux cinquante minutes,
 demeurant à Crillon lejeune, lesquels nous
 ont déclaré que Emile Victor Beaume,
 âgé de soixante ans, sans profession, né
 à Crillon lejeune, demeurant à la cantine
 commune de Poigny, avec son père et



245

mère, fils de Félix Augustin Beaume, q
 uolibetiste, et de Victoire Virginie Viquier
 demeurant dans la rue de Poigny, et décédé
 à Crillon lejeune, au domicile de sa veuve
 Piquet sur demande, le 25 novembre présent
 dans une bûche. En matin, ce ont le
 déclarants signé avec nous le présent
 acte, après lecture faite.

Vaudreuil L. P. Chouard

A. Pichot

Décès de
 Antoine
 Nicolas
 Biçard.

Le An mil huit cent quarante et huit vingt
 Janvier, l'an deux mille et matin, devant
 nous Marie de la Commune de
 Crillon lejeune, officier de l'état civil, dont
 compagnie de l'école pour le baptême de
 garde, faire de trente six mois, manouvrier
 à l'île de la Louve à Poigny, âge de trente
 quatre ans, marié, tenu à l'île de
 Poigny majorie demeurant à Crillon lejeune
 et bâtreux. Il dépend de la paroisse de Poigny
 lequel nous ont déclaré que Antoine
 Nicolas Biçard, âgé de quarante ans,
 tenu à l'île de la Louve à Crillon lejeune
 et demeurant, chevalier d'Antoine
 Biçard, et de Jeanne Marguerite
 d'Antoine, tenu à l'île de Poigny, vers le
 Désautel Jeanne Marguerite Biçard,
 de Poigny est décédé à Crillon lejeune
 au domicile le vingt un novembre

moins à cinq heures du soir, et voici les
Déclaraions d'Orléans avec toute la précision
possible, à une lecture faite. (M. de M.)

S E Vermeille

Dasse

Alexnd-Tachet

ex: d.

Notre Dame

Resistance De Anatole Emile Seguin

J'aurai fini vers 10 heures, et je suis
l'heure à Lyon, lorsque le matin, devant ma
porte de la commune, de Chillardon, officier
de l'artillerie, est venu faire le sacre Pierre
Julie Seguin, née de Léontine Gisèle Anna
Chabot, épousant à Chillardon, lequel
marabout présente un enfant, du nom de
Masculin, né à Chillardon le 29 juillet
du présent mois, à deux heures après
midi. De son baptême, Mme Julie Gisèle
Alexandre Dino Virginie Gisèle de femme,
née de Léontine Anatole, une jeune
fille d'heure, également à Lyon, le
journées de Anatole Emile,

lesdites protestation et déclaration sont
entité pour la preuve des faits.
Mesme de Charles Paul Descalz, fils de
cinq ans, écolier, instituteur, et Charles
Bouchot, boulanger, qui avoit de cinquante
ans, et archand Bouchot, son père,
marié à Jeanne Demerle, à Paris, en
lesquels touts, ainsi que le père de l'enfant,
étoient avec leur le présent acte, après
lecture faite.

Op. Not. Compt.

Fawcett B.

S. J. Seguin



ex:


Avril l'an cent quarante, le vingt et six soixante
et cinq heures du soir, devant moi, Notaire de la
Commune de Crillon-le-Brave, officier de l'ordre civil, sans
comparaître les témoins Henry Bujot, âgé de trente-sept
ans, Maçon à Marly, et René Paul Legrain, âgé
d'au moins trente-trois ans, Aubergiste à Crillon-le-Brave
muni d'une déclaration d'identité, j'ai procédé au rite
du sacrement que Nicolas Bujot, sage de Giverny
soit nommé administrateur de la Giffardonie et
d'assurer la charge de Jean-Baptiste Bujot, et de
l'honorable Charles Bouthouin, à leur corps, à l'avenir,
de sorte de venir Giffardon au domicile dudit sieur
Henry Bujot, chef d'atelier, et faire à pension
alimentation, et logement à Digne, lorsque il
se sera la Bellavante, signe avec le présent
acte, après lecture faite. R. &

P.J. Seguin

Bijoy

280

Le 1^{er} Août 1801 devant monsieur le Notaire Marie,
Maitre à quatre voies de Paris, devant moi Mme de la
D^e Victor, femme de Chiffardou, officier de l'artillerie
et Alexandre et Marguerite le sieur Benjamin Marie, age de
Marie vingt quatre ans, gendre de Mme de la D^e Victor
épouse de l'Echiquier, lequel m'a fait faire un enfant en
sexe masculin nommé à Chiffardou le 29 Septembre
présent envers à ses parents De Paris et son legitimate
Mariage avec Pauline Alphonseine Ristet,
de Chiffardou le 29 Septembre an, auquel
l'enfant il nomme à Victoria. Donner les prenommes
de Victor et Alexandre, les étoiles présentation
et bénédiction sans que l'Eglise fasse la présence

Dear Sirs (or Madam) Wonton says I
desire you to send me a copy of his
book "The History of the English
Language" and also a copy of his
"A Short History of the English
Language".

Benjamim Maré L. M. Wantan
f. Wantan

Alex. J. Achot

er. v. y.

XVII

Le millesme cont govemoante, leing & Marne,
Nairance) leul bennu da matin, eant mair Nairre D
De Joseph la communa de Echillan, office de l'Ulo
civile, est temps le leur bula german
Altanade Cuckooz tayo, l'ainst tig am Moron entpose
Cuckooz demandant a Echillan, lequel n'e
presente un paut de Josep Herder, n'i
a Echillan pour le dis neuf du present mois,
a nuf bennu du mardi 10 desseans, la
Moranece aveuglition 16 desseans, la
femme tayo et tig am amys auquel la faire
el bennu d'echillan donner la preuve de
Joseph Altanade), les biles proustantion en
un declaration nais ont est paut en presence
des deux Mey de Echillan Vandecal,
tayo la congrante tig am yestitutuer, et
Barthe Boppo de Rambur, aussi tig de
engagement tig am, Mcarland Bouchard
tue Duez Polonine erapone demandant
a Echillan, lequel voul, ainsi que le



497

piece de Melford, signé avec nous, le 3
présent acte, après lecture faite.

P. J. Van der Velde *Dr. Braeley*

Fig. Cachet *Steinbach*

WILHELM

N^o 3. — Un petit local qu'il possède à l'angle de la Rue du Commerce et de la Rue des Grands Boulevards, appartenant à M^{me} Blas cont, ex-comptable à l'agence de Montréal, age de trente deux ans, monogame. Il a épousé à Québec une veuve, une personne d'âge publique, enfant de deux années, née à Québec le 1^{er} juillet 1851, nommée Amélie, auquel il a donné le nom de son père, et qui a épousé à Québec le 1^{er} juillet 1871, un homme nommé Georges Gérard, de 32 ans, fils d'un fermier, résidant à Sainte-Clotilde, dans lequel il a été marié à l'église Sainte-Croix le 1^{er} juillet 1871. Il a été déclaré à l'agence de Québec le 1^{er} juillet 1871, et a été présent à la cérémonie de l'ordination de l'abbé Joseph Gravel, à l'âge de cinquante-sept ans, monogame, et M^{me} Amélie Gérard, à l'âge de quarante-trois ans, institutrice, leur deux filles, Amélie majeure et concubine à l'église Sainte-Croix le 1^{er} juillet 1871, et une autre fille, née le 1^{er} juillet 1872, à l'âge de vingt-deux mois, née à Québec le 1^{er} juillet 1872, et baptisée le 1^{er} juillet 1872, à l'église Sainte-Croix.

J. J. Griswold ~~whose name is given above~~ ^{above name is given above} Books, open lecture
Brown Vandacev St. J. J. Griswold

S. C. Sachet *Marin*

Alexnd Radet

N^o. 9
Décès de
Jacques
Auguste
Bonsomme

Le dimanche cent quarante et le vingt six
Avril deux mille dix-neuf du matin à son domicile
de la Commune de Châtillon en officier de
l'Etat civil, sont venus dans la Chambre
d'Amour de l'Oratoire des Béatitudes quatre amis
et membre de ses Alexandre Etienne
Vaudescal, age de cinquante cinq ans,
Josephine Lise Desfontaines maire
d'Incarville à Châtillon, lesquels sont
venus déclarer que Jacques Auguste
Bonsomme, age de trente trois ans,
marchand père à Châtillon et son conjoint
fille d'Antoine Bonsomme, Etienne De
France, épouse de Jeanne, épouse De Marie
Anne Perrine Morand sa femme, fils
de trente deux ans, est décédé à Châtillon
en son domicile le vingt quatre du présent
mois, à onze heures du soir, et vont les
declarations faire avec nous le présent
acte après lecture faite.

Vaudescal Etienne De Vermelle

Alex. Vaudescal

av^e 10.

Étance de
Marie
Alexandrine
Vaudescal

Le dimanche cent quarante et le vingt six
Avril deux mille dix-neuf Marie De la
Chambre d'Amour de Châtillon, officier de l'Etat civil,
est venue déclarer le décès de Jean Louis
Bonsomme, age de vingt quatre ans, fils
de Antoine Bonsomme et son conjoint
Marie Anne Bonsomme résidant à Châtillon
canton de Châtillon sur Marne, déportement
de l'Etat et Marne, lequel nous a présenté



Le lundi dix-sept avril presenté avec une carte blanche
du village de Châtillon avec Alexandre
Bouteloue, sa femme Josephine Desfontaines, à
laquelle l'enfant il avait obtenu l'autorisation
de donner le nom d'Alexandre Rose,
les deux présentations et déclarations nous ont été
faite en présence des Messrs Charles Hippolyte
Bouteloue, age de cinquante cinq ans, marchand
Bouteloue et Alexandre Etienne Vaudescal, aussi
age de cinquante cinq ans, marchand.
Désirant témoigner son avis Désirant à Châtillon,
lequel est ainsi que le père Etienne Vaudescal ayant
signé le présent acte, présent lecture faite.

Vaudescal Etienne De Bouteloue

P. P. B. Vaudescal

Alex. Bouteloue

av^e 11.

Décès de
Marie Anne à Châtillon en officier de l'Etat civil,
Nicole la Commune de Châtillon en officier de l'Etat civil,
Vermelle, age de cinquante cinq ans, marchand,
Vaudescal, age de trente deux ans, fils
de Jean Baptiste Jean Marin, age de trente six
ans Maître Marin, sous deux timbres marqués
Incarville à Châtillon, lesquels avons ont
déclaré que Marie Anne Véronique Vermelle, épouse
de Vaudescal, ait une grossesse, née à Châtillon
et Désirant faire déclarer son état
Vaudescal, et de Marie Anne Parent, sous deux
décès, et veuve de Jean Baptiste
Marin, née à Châtillon le premier
janvier présent Marie Anne au sujet, au

Feminin je n'ai pas d'autre nom que le mien, je suis marié à
quatre heures de l'ovation, de son mariage
mariage avec Mme Virginie Poirier, sa
femme, avec des vingt quatre ans à laquelle
longtemps il n'a pas déclaré ses sentiments
précédemment de madame Clara

les dites présentation et déclaration nous ont été faite en présence des sieurs Jean Constant Bioulle, rive de l'inguier, quatre ouys, marchands, de Jean Baptiste amable Gréville, rive de la braye des amys, aussi un manouvrier, tout deux bonvins bourgeois demeurant à Châtillon, lesquels ont ainsi que le pere de l'bastard, signé apres nous le present acte, aprés lecture faict.

76 scars A. Datto

f. a. Brackenbury

Ex. 1.

Maissonce
de Fontaine
bonne
charpentier



Presidente de la Comisión de Justicia, levará la convocatoria a la Convención a celebrarse en la villa de Chilpancingo, el día veintiún de junio de mil novecientos treinta y tres, para que la presencia de los diputados sea más amplia.

Vanderbilt & Marin

8.16.

Parsons

Alex. J. Achut

~~Naissance
de Jules
Adolphe
Lafitte
Wedgwood~~

On peut faire tout ce qu'il faut, la steppe Neuve, à
l'heure de midi. De l'ouest viennent Mme de la
Greniere et Monsieur le officier de l'Etat civil,
les compagnons Monsieur Edouard Lejune
et Mme Auguste, age de trente deux ans, propriétaire
Domicilié à Culbardey, tel que nous a
présenté un Ecrite du Père Macascul, à
la Culbardey le 1^{er} Juillet présent moins à
cinq heures de matin. De ses légitimes propriétés avec
Mme Sophie Augustine Langlois, sa femme, d'âge
de vingt ans, originale Lorraine d'Asnières à Châlons
Domicilié au château de Culbardey.
Sur cette présentation de l'électeur, nous ont
été faites en présence des deux citoyens
Mme Sophie Augustine Langlois, d'âge
de vingt et un ans, institutrice au Thoris Mayenne-Derval
age de vingt neuf ans, paroisse de Sainte-Deur
Normandie, mariage Domicilié à Culbardey
lesquels échangent ainsi que la voie est suffisante
Une autre voie le précédent acte, pris le
1^{er} Juillet

Vandescale H. M. Smith

Bta Langforsa de Leyva

Spiegel

Longue nous ont regies de proceder à la célébration
de mariage. Projet d'entre nous et pour le
célebration soit fait faire devant la porte
de notre maison commune. Mais : la première
la nef soit présent moins de la seconde la
seize. Et de présent moins de deux de midi,
et en la ville de Saint-Germain-en-Laye
lorsque ce sera chose à présent moins à
l'heure de trois.

(Une opposition au mariage nous
ayant été signifiée, présent devant leur
réquisition, avec avoir donné lecture de
tous les papiers de l'église mentionnés par
l'opposant. De leur côté, également, une
proposition de mariage nous a été faite, pour
ce à la fin des papiers d'absence de la personne
qui va marier pour femme).

Chacun d'eux ayant répondre séparément
à affirmation ou non d'absence au nom de
la loi que le sieur Jean-Jules Léonard Lépine
et la demoiselle Virginie Bourdaloue sont
unie par le bâtonnage.

Lequel avons fait le vœu de ne pas prendre
sciemment ou volontiers à leur
quatre-ans, Bourdaloue, devant la porte
de l'église de Saint-Germain-en-Laye, rue de la Croix n° 9,
avec le bâton de l'église, à l'assistance
d'Eloïse Vau Desirat, âgée cinquante-cinq
ans, portant devant à l'assistance de l'église
de l'épargne. D'après le bâtonnage
du sieur Jean-Jules Léonard Lépine
frère du sieur Jean-Jules Lépine, fils
de la demoiselle Virginie Bourdaloue, pension
de la ville de Paris, tout dans son état réel
enfants deux, et tout quatre personnes
d'âge moyen qui il a obtenu de son
lecteur d'un présent acte, dont signe avec
nous en la partie contractante.

Ch. Bourdaloue, Jeune
et J. B. Lépine
et Bertrand Dupuit
= Pauline Bourdaloue, P. J. Seguin
et Anne Lépine

N° 20.



Bourdaloue
N° 20
Mairie

Demande

Mairie

1054

furier époux ou à la future épouse, il déclare
de son dire soi-même et pour femme
Baracca. Deux ayant approuvé séparément
et affranchi devant moi le chanoine que
nous de la Loi que telles franchises obtiennent
Vaudesacq, la Comtesse Fréteuse y aé
Demeurant tout l'été par le mariage
de son épouse cette acte en présence
du sieur Jean Baptiste fain Marin,
âge de trente six ans, maire Macon
Demeurant à Guibardon, de Jean Louis
Guillet, âge de vingt sept ans, protestant,
Demeurant à Boullefont, leur deux beaux
frère d'époux. De frances hyacinthe
Bouenfond, âge de quarante trois ans,
archon d'ordre Demeurant à
Barriac. Puis au nom de la veuve Bouenfond
duquel patronal de l'épouse, je le faire
votre Baracca, âge de trente six ans
sabotier demeurant à Guibardon, pâture
de la vache époux, par son autre femme
Baracca, laquelle après qu'il fut fait aussi
bonne lecture du présent acte, l'a signé
et veuille avec nous et les parties contractantes,
excepté la veuve de Baracca, me
Déclaré ne savoir dans ni signé.

J'apprécie un mot pour moi :
Guillet *J. J. Bourguignon*

F. B. Vaudesacq *F. B. Vaudesacq*

Baracca *J. B. Baracca*

Guillet *J. Guillet* Mairin *J. Mairin*

Baracca *J. Baracca*

Guillet *J. Guillet* B. B. Bouenfond *B. B. Bouenfond*

Baracca *J. Baracca*

Guillet *J. Guillet* Alex. Paquet *Alex. Paquet*

N° 21.

Naisance
de Rose
Adeline
Loctez

N° 22.

Naisance
de Edward
Auguste
Baratier

Le An mil huit cent quarante, le vingt cinq
Octobre, hier bonnes du matin, devant moi Rose
Comme de Guibardon, officier public de l'état
civil, est comparue la sieur Agathe et le poisson
sabotier, âge de trente ans, bavardier demeurant
à Guibardon, également bonnes et résidente sur le tout
du village Guibardon, ordre à Guibardon le volet
dans du présent mariage, a été tenu du sieur
de son legitime mariage avec Julie Elisabeth
Gosselin, bavardier femme, âgée de trente ans,
à l'égale du sujet l'œuvre a effectuée comme
les personnes à Rose Adeline,
l'autre présentation ou déclaration nées ont
été faites en présence des sieurs Alexandre
Chauvre Gardesval, âge de cinquante six
ans, bavardier, et办法 M. Chauvre Ristel,
âge de vingt neuf ans, par Dîner, tous deux
hommes majeurs demeurant à Guibardon
lesquels ont avis de que le père de l'origine
morte avec nous le présent acte, après
lecture faite.

H. Bouth
Vaudesacq
Lubin

M. Dugay

Le An mil huit cent quarante, le vingt cinq
Octobre, hier bonnes du matin, devant moi Rose
de Edward, à la personne de Guibardon, officier public
de l'état civil, et comparue le sieur Louis
sabotier demeurant à Guibardon, également
nées à présent en la ferme du village Mousching
né à Guibardon, auquel lieu a vécu bonnes
du matin, de son legitime mariage avec

Catharine Lucile Housset, sa femme, âgée de vingt
ans, auquel le présent il nomme déclare
donner les premiers de Edward Auguste,
le légitime présentation et déclaration que ont
été faites en présence des sieurs Cyr
Ferdinand Wanton, âgé de cinquante
ans, aux Châlonnes, Alphonse Lautier,
âgé de quarante deux ans, avoué
leur deux témoins en leurs dénonciations
de Guibardon, lequel est ainsi que la
joie de l'enfant, signé avec nous le
présent acte, après lecture faite.

D'autre part *Alphonse Lautier*
Mr Wanton *et* *Adrienne*

N° 28.

Recès de
Emilie
Messelles

Le mardi 20 octobre -
quarante heures du soir devant nous Marie de la
commune de Guibardon, officier public de l'état
civil, sont comparus les sieurs Alphonse Bérotot,
quatre-vingt deux ans de cinquante-trois, et son épouse,
et le sieur Charles Bérotot, âgé de vingt-sept ans,
jésuite, tous deux témoins en nos dénonciations
à Guibardon, tenu à leur domicile, que
Emilie Messelles, âgée de cinquante et deux
ans profession maîtresse, n'épousant personne
depuis la quinzième Novembre, a été dénoncée
domiciliée à Guibardon, fille de Charles François
Messelles, ancien curé de l'église de
Albert-en-Haut (Gers), sa femme
démentant ensemble aussi Bérotot, est décédée
à Guibardon, aujourd'hui à cinq heures du
matin, au domicile du sieur Emile Kervin,
où lequel elle était en convalescence, et dont les
declarants signé avec nous la présente acte,
après lecture faite.

Vandercat *M. Bérotot*
St Lebeynne

N° 26.
Marie
de Guibardon
et Projette
du Louvre
Adrienne
Wanton,

Le mardi 20 octobre -
un peu du midi de l'écoulement de la
midz, par devant nous Marie de la
commune de Guibardon, l'officier public de l'état
civil, dont comparus pour affirmer devant
le sieur *Emile Kervin*, le sieur
Alphonse Bérotot, âgé de vingt-six ans,
ménageant, rue de Guibardon, et devant
chez son père à Guibardon, fils unique de Cyr
Bérotot, ancien curé de l'église de
Guibardon, de Marie Louise Josephine Macabré,
laquelle, d'ensemble ensemble avec
Emile Kervin, lesquels portent en personne
une ordonnance de concordat au présent
mariage, dîme part).

Le sieur *Emile Kervin* *Wanton*,
âgé de vingt-trois ans, sans profession, fils
de *Georges Bérotot* officier public de l'état
civil, demeurant à Guibardon, chez son père,
fille unique de Cyr Bérotot (Wanton),
épouse de *Charles Bérotot*, lequel marié présent
en personne devant une échelle constante
au mariage, d'autre part.

Lesquels sont venus appeler à la
célibration du mariage sujet auquel, et
ce sont les publications soit faites devant
la porte de notre Mairie commune, Savoie ;
la préfecture, le 26 Décembre à la veille
du troisième Décembre présent moins à l'heure
de midi.

Aucune opposition ayant été signalée, faisant droit
à leur acquisition, après avoir donné
lecture de toutes les pièces ci-dessous mentionnées

à la Chambre des députés du code civil
constitutif de mariage, messe demandée
au futur époux (ou à la future épouse)
elle veulent se prendre pour époux ou
pour femme. Chanson dans ayant
répondu l'épousement et l'affectionnement,
soye déclarée au nom de la Joie que
le sieur François Tuguet a la demande de
Louise Adélaïde Wantan, sont unis
par le mariage.

Lequel acte sera acte d'apres
du sieur Charles Joseph Blugot, aye
de trente ans, belge, franc de baptême,
de Julian Gérard, âge de vingt quatre ans,
mariouer, bon frère dudit époux, de
Louise Adélaïde Wantan, âge de vingt
ans et plus, belge, et anglaise, Louise
Wantan, âge de vingt deux ans, chanteuse,
tenu temps à la cour de l'opéra, et toute
quarante ans étant majeure, demeurant
à Grilardon, testé que aprés qu'il
leur a aussi été donné lecture du
present acte, dont ilme aise nous
de la partie contractante, excepté
l'épouse, ce le pere ou la mere de
l'épouse qui ont déclaré ne savoir
écire ni écrire.

M. le Sieur de Wantan

Mme le Sieur de Wantan

Mme Wantan

Wantan

25^e 9^j

Mairie de
Nancy
Jeanne
Wantan
Wantan

e

27^e 26.

Mairie de
Grilardon
Wantan
et Nancy
françoise
Wantan

e

Le mil hui cont quarante, le vingt
douzième jour du mois de Decembre,
heure de midi, par devant nous Marie
de la commune de Grilardon
représentante de Gaine et Nancy, officier
public de l'état civil, son exemplaire
publiquement fait dans la Mairie
commune, le sieur Auguste Marie
Wantan, âge de vingt cinq ans, onze
mois, chanteur né à l'Île de Gypeto,
répactant de Gaine et Nancy,

Wantan

Wantan

Le mil hui cont quarante, le vingt
douzième jour du mois de Decembre,
heure de midi, par devant nous Marie
de la commune de Grilardon
représentante de Gaine et Nancy, officier
public de l'état civil, son exemplaire
publiquement fait dans la Mairie
commune, le sieur Auguste Marie
Wantan, âge de vingt cinq ans, onze
mois, chanteur né à l'Île de Gypeto,
répactant de Gaine et Nancy,

dimanche à Quibordou chez son père
le maire de Cugy j'abandonne M. Bontan,
chambellan et audie Quibordou,
et de Coline Adeline Marchand, sonne
épouse, décédée, lequel présent d'une
personne, nous a déclaré tenu son lit
au présent mariage, d'une part;

Le demoiselle Marie françoise Marin,
âgée de vingt quatre ans quatre mois
blanchissante, née aussi à Cugy, et
réputeraient de Génie de Marais, et
demeurant chez sa mère et sœur elle
majeure de Louis Bonnaguette Marin,
épousée, et de Catherine Augustine
Gibert, son épouse, domanable ensemble
l'autre à Cugy, et cadie sieur Marin
aussi présent en personne, nous a
déclaré tenir son lit au présent mariage,
et que nous ont reçus le procédé à
la célébration du mariage par lui entre
eux, et dont les publications ont été
faites devant la poste de Quibordou
(commune), le 1^{er} de novembre de l'an
de la Seconde partie 1813, et
muni à l'heure de midi.

Le mardi 1^{er} Novembre de l'an
de la Seconde partie 1813, et
muni à l'heure de midi.

Aucune opposition audie Marin
ne nous ayant été signifiée, faisant
droit à leur réquisition, après avoir
donné lecture de toutes les pièces ci
dessous inscrites, et du chapitre six
du code civil intitulé des
mariages, avons demandé au futur
époux et à la future épouse, Mme
Bontan de se rendre pour moi et pour

Comme; Sacrement d'un acte en présence
d'épousage et affirment ainsi, nous
déclarons au nom de la Loi, que le sieur
Auguste Marie Bontan, et la demoiselle
Marie françoise Marin, sont unis par
le mariage.

Lequel acte en présence
des sieurs Louis Bontan, et
de vingt trois ans Gabatot, fils de l'abbé
de françois Bontat, age de vingt ans,
ménageant, et lequel acte est
signé devant le Notaire, le sieur
Bonnefond, et son épouse, et
aussi devant le notaire, le sieur
Gibert, son épouse, domanable ensemble
l'autre à Cugy, et cadie sieur Marin
aussi présent en personne, nous a
déclaré tenir son lit au présent mariage,
et que nous ont reçus le procédé à
la célébration du mariage par lui entre
eux, et dont les publications ont été
faites devant la poste de Quibordou
(commune), le 1^{er} de novembre de l'an
de la Seconde partie 1813, et
muni à l'heure de midi.

Le mardi 1^{er} Novembre de l'an
de la Seconde partie 1813, et
muni à l'heure de midi.

M. Bontan Blullette

Mary

W.M.B.P.

Abdijon

Cet acte pour nous, M. sieur de la
commune de Quibordou, souscrit et
coûte à l'heure présente par mon millier
cont quarante ans.

Abdijon

Table alphabétique des Actes
contenus au présent Registre.

Naissances

- + N° 16 Brachard Ernestine Clara 14 Juillet
- + N° 17 Chaperonier Gertrude Geneviève 31 Août
- + N° 4 Cocke Joseph Alphonse 19 Novembre
- + N° 32 Denton Edward Auguste 25. 8^{me}
- N° 10. Denouilly Rose Alexandrine 28 Avril
- N° 21 Eccles Rose Adeline 23. 8^{me}
- + N° 16 Enfumé Belgique Julie Adolphe 6 Avril
- N° 8 Marin Josephine Virginie 1^{er} Avril
- N° 6. Marie Victor Alexandre 7 Mars
- + N° 4 Leguing Amable Louis 1^{er} Juillet
- N° 12 Perron Desprez Jean Alphonse 1^{er} Juin
- N° 13 Pavaudou Marie Liza 10 Juin

Mariages

- N° 26 Denton Augusta Henri et
Marin Maria françoise 28. X^{me}
- N° 19. Lepistre Jean Jules Eugène
Boulingue Suzanne 28. Aout
- N° 24 Plagette François et
Denton Louis Adrienne 21. X^{me}
- N° 20. Poudevall françois Alex^{me}
Bouenfant Victoire zac 23. I^{me}

Décès

- | | 14 ^{me} | 9 |
|--------------------------------------|----------------------|---|
| N° 6. Bijot et nicolas | 26 fevrier | |
| N° 17 Blot Josephine Louise | 15 Avril | |
| N° 9. Bonhomme Jacques Auguste | 26 Avril | |
| N° 15. D'heure Antoine Charles Louis | 15 Janvier | |
| N° 3. Dugard, Gertrude et nicolas | 26 Janvier | |
| N° 8. Martel Marie Jeanne | 6. X ^{me} | |
| N° 13. Rocwiller Emile | 30. 8 ^{me} | |
| N° 2. Beaumain Emile Victor | 19 Janvier | |
| N° 18 Perronnet Marie Liza | 16 Avril | |
| N° 11 Pameil Marie annie Nicole | 1 ^{er} Juin | |

Récapitulation.

Naissances	12.
Mariages	6.
Décès	10
Total	<u>28</u> Actes

Certificat d'origine et de Véritéable par moi
Ministre de la Commune, Gouvernement
Etat d'Orléans le 1^{er} Janvier 1841.

(Signature)